

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE DIEUE SUR MEUSE

Séance du 26 octobre 2018

Afférents au Conseil	15
En exercice	15
Qui ont pris part à la délibération	15
Date de convocation	22/10/2018
Date d'affichage	02/11/2018/

L'an deux mil dix huit, le vingt six octobre, à 20 h 30, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr DUMONT Jean-Claude, Maire.

Etaient présents : M. DUMONT JC, Mme GUERMEUR M., M. WATRIN F., Mme SERRE F., M. KNAJDER M., M. VOILQUIN Alain, , Mme GAND E., M. Mme ROUX A., Mme NAWROCKI B., M. LEPAGE P.

Absents excusés : M. LEPRINCE Romuald donnant pouvoir à M. DUMONT Jean-Claude, M. HENRY Gilles donnant pouvoir à Mme GUERMEUR Michèle, Mme LULLO Esperanza donnant pouvoir à M. VOILQUIN Alain, Mme BAVOUX Fabienne donnant pouvoir à Mme GAND Evelyne, M. LEPAGE Jean-Noël donnant pouvoir à M. LEPAGE Pascal.

Mme GUERMEUR Michèle est nommée secrétaire de séance.

PARTICIPATION FINANCIERE AU SAEP DIEUE GENICOURT

2018-10-D09

Le Maire informe le conseil municipal que la Préfecture a saisi le 23 mai 2018 la Chambre Régionale des Comptes Grand Est pour défaut d'équilibre du budget 2018 du SAEP Dieue Génicourt.

Vu l'arrêté préfectoral n° 2018-2044 du 4 septembre 2018 modifiant le BP2018 du SAEP et inscrivant une subvention des communes membres d'un montant total de 50 000 €,

Vu la proposition de répartition de cette subvention au nombre de compteurs arrêté au 30 juin 2018 (soit 707 pour Dieue-sur-Meuse et 141 pour Génicourt),

Considérant qu'il convient d'équilibrer le budget primitif 2018 du SAEP Dieue Génicourt sans augmentation excessive du prix de l'eau,

Le conseil municipal accepte de verser une subvention de 41 686.32 € au SAEP Dieue Génicourt sous réserve de l'accord de la commune de Génicourt d'octroyer une aide financière de 8 313.68 € au syndicat.

Les crédits suivants sont ouverts :

fonctionnement :	dépenses	:	article 65735	:	41 686.32 €	
			:	chapitre 022	:	- 37 680.00 €
	recettes	:	article 7022	:	4 006.32 €	

Ont signé au registre les membres présents.

Copie conforme.

Le Maire,

Jean-Claude DUMONT.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

055-215501545-20181026-2018-10-D09-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/11/2018